



Gouvernement du Québec
**Cabinet du
Premier ministre**

Québec, le 12 septembre 1991

Monsieur Robert T. Chisholm
3510, rue Sherbrooke Est
Appartement 3
Montreal (Quebec;
H1W 1C8

N/Réf.: 2219 01 05

Monsieur,

A la suite de la lettre que madame Nicole Guérin vous a envoyée le 9 août dernier, ainsi que de votre conversation téléphonique du 9 septembre, concernant votre demande d'appui de notre cabinet à votre réclamation contre Le Groupe SNC, je tiens à faire la mise au point suivante.

Comme en témoignent éloquentement les documents que vous avez portés à notre attention, et plus particulièrement l'affidavit que vous avez produit dans le dossier no 500-05-005120-835 de la Cour supérieure du district de Montréal, le litige qui vous oppose à la compagnie susmentionnée en est un de nature judiciaire.

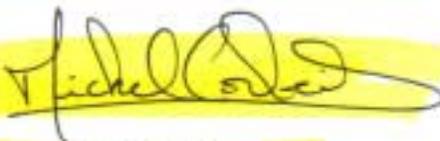
Par voie de conséquence, il ne saurait être question que notre cabinet intervienne de quelque façon que ce soit, ni directement ni indirectement, dans votre dossier.

/2...

De plus, je tiens à vous aviser que, le cas échéant, nous ne donnerons aucune suite à toute autre intervention de votre part dans cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef de cabinet adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Corbell", written over a yellow highlight.

Michel Corbell

MC/dg

c.c. Monsieur Guy Saint-Pierre
Président et chef de la direction du Groupe SNC